

APREMONT AU FIL DE L'EAU



Numéro 16 - Janvier 2023

Page 2	Sommaire
Page 3	Édito du Maire
Page 4	Le Pays Loire Val d'Aubois : <ul style="list-style-type: none"> . un nouvel office du tourisme . un nouveau contrat régional de solidarité territoriale La CDC des Portes du Berry : <ul style="list-style-type: none"> . un nouveau Centre de loisirs . la vidéo protection
Page 5	La fibre optique Le SMIRTOM Calendrier de la collecte
Page 6, 7	Le budget communal : <ul style="list-style-type: none"> . les chiffres clés . un point sur les emprunts . un point sur l'excédent Actualité 2022 : un coup d'arrêt aux éoliennes Les canons des remparts reviendront à Apremont
Page 8	Patrimoine communal
Page 9	Vie communale
Page 10	Vie communale et commémorations 2022
Page 11, 12, 13 , 14	Un an de manifestation communale Le Parc floral
Page 15	Actus 2023 : <ul style="list-style-type: none"> . le recensement de la population en 2023 . le <i>new deal</i> mobile
Page 16	Nos habitants ont du talent
Page 17, 18	Les projets 2023 : <ul style="list-style-type: none"> . le cimetière,
Page 19	. l'éclairage public
Page 20	Bienvenue, ils se sont mariés, au revoir, calendrier, utile



Edito du Maire

2022 : Année numérique

Grâce au plan de relance et à son fonds dédié à la « transformation numérique pour les collectivités territoriales », nous avons eu l'opportunité de financer la création d'un nouveau site internet et l'installation d'un panneau numérique extérieur touristique.

Notre nouveau site <https://www.mairieapremontsurallier.fr> est opérationnel. Il est simple, moderne, esthétique et les informations communales comme touristiques y sont regroupées. Un bon instrument dont l'association des Plus Beaux Villages de France a noté la qualité ...

Le panneau numérique a lui encore besoin d'être enrichi de données sur le territoire et sur le village. Cela sera fait avant le début de saison. Nous préparons une carte interactive avec des explications sur les points d'intérêts du village et les informations pratiques. Concernant les données du territoire autour d'Apremont, elles seront alimentées par Berry tourisme et sa base de données Tourinsoft qui met à jour bien mieux que nous ne saurions le faire les informations sur tous les lieux de visite, les hébergements, les restaurants, les itinéraires pédestres ou à vélo ...

Enfin, l'arrivée de la fibre (pour 96% des maisons avant le 100% d'ici 2025) est un vrai + pour les habitants comme pour la mairie ou le « tout » numérique s'impose notamment dans nos relations administratives et financières. Un peu de rapidité de connexion dans le travail ne nuira pas !

Côté contrariété et inquiétude, le manque de médecins dans notre secteur devient préoccupant. Malgré toutes les aides dont a bénéficié le corps médical pour s'installer dans notre secteur rural, la maison médicale de La Guerche risque de perdre deux médecins généralistes en 2023. A ce stade, la solution ne peut venir que de nouvelles règles nationales qui répartissent les médecins sur tout le territoire. C'est urgent !

Enfin pour 2023, (si nos finances le permettent) voici le retour de projets importants : de grands travaux pour un beau cimetière « comme un jardin » et une rénovation complète de notre éclairage public devenu difficile à entretenir et incapable d'évoluer vers plus de sobriété énergétique. Enfin, côté vie du village, nous espérons pouvoir lancer cet été ou en 2024, un festival de théâtre en plein air sur les bords d'Allier au milieu de l'été. A suivre

Je vous souhaite, chers Apremontois, une très belle année 2023 dans notre joli village.

Nathalie de Bartillat

Pays Loire Val d'Aubois

Un nouvel office du tourisme et un nouveau site internet pour les 49 communes du Pays Loire Val d'Aubois

En 2023, verra le jour un nouvel office du tourisme dont le siège sera situé à la Tuilerie Sauvard à La Guerche. Il s'appuiera sur un nouveau site internet : <http://www.loire-en-berry.fr>. L'accueil du public, la promotion de notre territoire, des acteurs du tourisme, la conception de produits touristiques feront partie de la mission de cet office. Une équipe spécialement recrutée le dirigera et un office itinérant se déplacera sur tout le territoire notamment à Apremont lors des manifestations ou de certains week-end pour aller à la rencontre des visiteurs.

Un nouveau contrat régional de solidarité territoriale « CRST »

Il a été signé avec la région Centre Val de Loire pour la période d'octobre 2022 à octobre 2028. Il permet d'obtenir des subventions régionales pour des actions dans différents domaines (économie et emploi, mieux-être social, maillage urbain et social, transition écologique et énergétique). Par le passé, nous avons pu bénéficier de ces aides lors des travaux sur les bords d'Allier, de la création de la salle du manège aux bœufs, des toilettes publiques et plus récemment pour les aménagements du cœur de village. Ce nouveau contrat est plus orienté vers l'accompagnement des transitions en faveur de la biodiversité et de la sobriété énergétique. C'est dans ce cadre que nous avons déposé un dossier d'intention visant à améliorer le chauffage du bâtiment mairie, salle communale, logement communal. Nous verrons dans les années à venir s'il est pertinent de le mener à bien.

CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Un nouveau Centre de loisirs pour tous les enfants de la CDC et pour le relais d'assistantes maternelles

A Cours les Barres, le nouveau Centre de loisirs a été inauguré le 1^{er} octobre dernier. Il remporte un beau succès et fait le plein d'enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Il accueille également deux fois par semaine des ateliers pour le relais d'assistantes maternelles.



Les caméras de vidéo protection

Le système de vidéo protection a été inauguré en octobre : L'ensemble des communes de la CDC sont désormais équipées de caméra vidéo pour lutter contre toutes les formes de délinquance : 54 caméras sur 12 communes. Seul le maire de la commune peut, en tant que détenteur du pouvoir de police, partager les informations avec la gendarmerie. Pour Apremont, le passage des véhicules peut être ainsi contrôlé et les déplacements sur la place de la mairie et vers la cour également.

Fibre optique

Beaucoup d'entre vous ont déjà opté pour la fibre dans le village et en sont satisfaits. Pour ceux qui ne sont pas encore raccordés et qui le souhaiteraient, il convient de consulter le site berryfibreoptique.fr pour vérifier votre éligibilité, de faire votre choix parmi tous les fournisseurs d'accès et lors du raccordement d'être vigilant pour vérifier les emplacements du passage de la fibre en extérieur comme à l'intérieur des bâtiments.

SMIRTOM Saint-Amandois

Nous déplorons que pour d'absurdes blocages administratifs avec la trésorerie de Saint-Amand pour des remboursements d'indemnités kilométriques bien normaux, le Président du SMIRTOM, Olivier Hurabielle ait mis sa démission dans la balance.

Il avait en peu de temps remis le syndicat, déficitaire à son arrivée, sur les rails d'une gestion saine et excédentaire. Au vu des contraintes qui pèsent de plus en plus sur le retraitement des déchets, ce n'est pas une bonne nouvelle pour ce syndicat.

Nous espérons cependant que son successeur, Francis Blondieau, que nous avons apprécié en tant que Sous-Préfet de Saint Amand, saura poursuivre cette gestion efficace.

Collecte des bacs verts et bleus (Tous les mois)

Vendredi 6 janvier Vendredi 3 février
Vendredi 3 mars Vendredi 31 mars
Vendredi 28 avril Vendredi 26 mai
Vendredi 23 juin Vendredi 21 juillet
Vendredi 19 août Vendredi 15 septembre
Vendredi 13 octobre Vendredi 10 novembre
Vendredi 8 décembre

Collecte des bacs bordeaux et jaunes (tous les 15 jours)

Jeudi 12 janvier
Jeudi 26 janvier
Jeudi 9 février
Jeudi 23 février
Jeudi 9 mars
Jeudi 23 mars
Jeudi 6 avril
Jeudi 20 avril
Jeudi 5 mai
Jeudi 19 mai
Jeudi 2 juin
Jeudi 15 juin
Jeudi 29 juin
Jeudi 13 juillet
Jeudi 27 juillet
Jeudi 10 août
Jeudi 24 août
Jeudi 7 septembre
Jeudi 21 septembre
Jeudi 5 octobre
Jeudi 19 octobre
Vendredi 3 novembre
Jeudi 16 novembre
Jeudi 30 novembre
Jeudi 14 décembre
Vendredi 29 décembre

Budget communal 2022 : un excédent reconstitué

Nous avons fini cette année de régler les travaux coeur de village et nous avons investi dans un nouveau site internet et un panneau numérique. Côté fonctionnement, des dépenses d'entretien imprévues sur le toit de l'église et pour le logement communal ont provoqué un alourdissement des dépenses d'entretien. A déplorer également l'annulation de la brocante, forcément un manque à gagner ! Cependant, notre excédent de fonctionnement a pu se reconstituer et atteindre une cinquantaine de milliers d'euros. De quoi pouvoir envisager de nouveaux projets d'investissement (rénovation de l'éclairage public et travaux au cimetière).

Dépenses de Fonctionnement

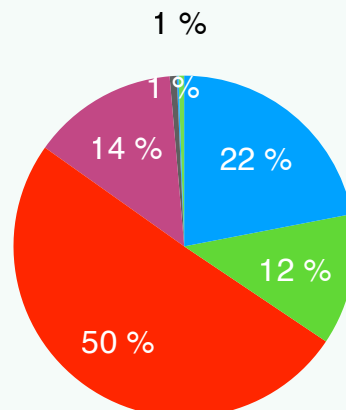
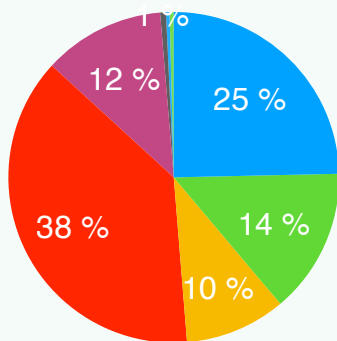
Budgétisées 231 117€

Réalisées 174 385€

(sous réserve des dernières opérations)

- Charges à caractère général 56 981€
- Charges de personnel 32 800€
- Atténuation de produits 22 811€
- Virement à la section d'investissement 88 026€
- Autres charges de gestion courante 27 450€
- Charges financières 1 300€
- Charges exceptionnelles 818€
- Dotations aux amortissements 931€

- Charges à caractère général 38 359€
- Charges de personnel 21 713€
- Atténuation de produits 0
- Virement à la section d'investissement 88 026€
- Autres charges de gestion courante 24 128€
- Charges financières 1 155€
- Charges exceptionnelles 302€
- Dotation aux amortissements 931€



Recettes de fonctionnement

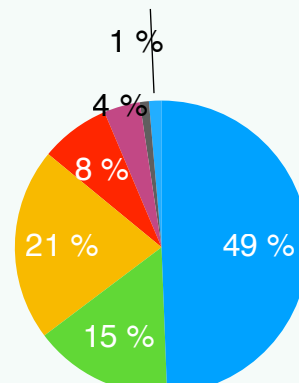
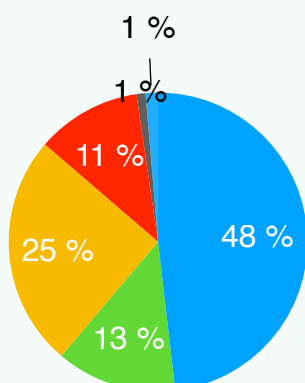
Budgétisées 231 117€

Réalisées 218 374€

(sous réserve des dernières opérations)

- Excédent de fonctionnement reporté 107 859€
- Produits des services, du domaine et ventes 29 200€
- Impôts et taxes 56 257€
- Dotations, subventions, participations 25 465€
- Autres produits de gestion courante 0€
- Produits exceptionnels 2 184€
- Reprise sur amortissements 3 016€

- Excédent de fonctionnement 107 859€
- Produits des services du domaine et ventes 33 486€
- Impôts et taxes 46 345€
- Dotations, subventions, participations 16 766 €
- Autres produits de gestion courante 8 717€
- Produits exceptionnels 2 184€
- Reprise sur amortissement 3 016€

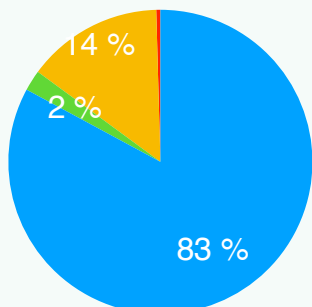


Dépenses d'investissement

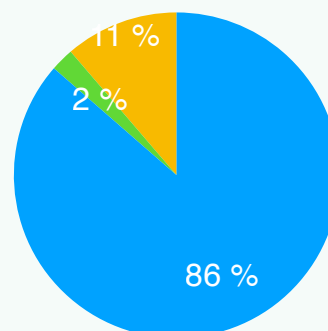
Budgétisées 182 940€

Réalisées 174 733€

- Emprunt 151 600€
- Immobilisations incorporelles 4040€
- Immobilisations corporelles 26 500€
- Subventions d'équipement 800€



- Emprunt 150 972€
- Immobilisations incorporelles 4 040€
- Immobilisations corporelles 19 720€



Le point sur les emprunts :

Fin 2022, la charge d'emprunt a considérablement diminué avec le remboursement des 2 emprunts à court terme de 100 000€ et 45 000€ contractés pour attendre le versement des subventions et du FCTVA des travaux coeur de village. La charge d'emprunt est désormais d'environ 6 000€ par an.

Le point sur l'excédent budgétaire :

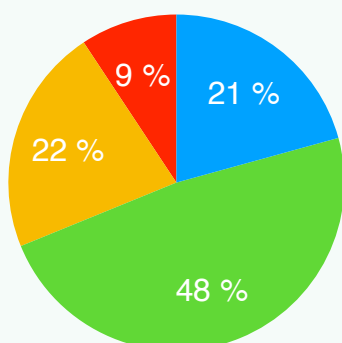
L'excédent budgétaire varie au gré de nos investissements. Quand l'équipe municipale en place est arrivée aux manettes, il était de 12 125€. Il a alors fluctué au gré des gros investissements réalisés dans la commune, oscillant de 19 592€ en 2013 à 89 052€ en 2019. Il est aujourd'hui de 54 200 € après l'auto-financement d'une partie des travaux coeur de village, ce qui permet d'envisager avec prudence de nouveaux investissements.

Recettes d'investissement

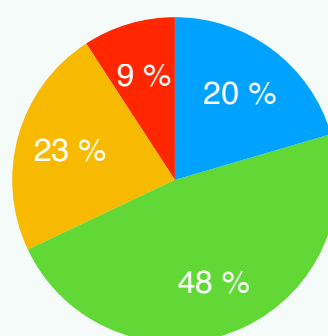
Budgétisées 182 940€

Réalisées 185 285€

- Excédent section d'investissement 2021 37 897€
- Virement de la section de fonctionnement 88 026€
- Dotations diverses (FCTVA) 40 000€
- Subventions d'investissement 17 017€



- Excédent section d'investissement 2021 37 897€
- Virement de la section de fonctionnement 88 026€
- Dotations diverses (FCTVA) 42 345€
- Subventions d'investissement 17 017€



Patrimoine communal, voirie ...

Église : des travaux de révision du toit de l'église ont eu lieu notamment sur le toit du chœur au printemps 2022. On ne déplore plus de fuites pour l'instant, cependant, il est certain que des travaux de plus grande importance devront avoir lieu à moyen terme. Les chaises en paille de l'église ont été complétées pour plus d'unité. Les chaises en bois modernes serviront en cas de besoin.



Mairie et logement communal : des travaux sur les lucarnes du bâtiment de la mairie dont l'étanchéité laissait à désirer ont été réalisés. L'escalier menant au logement communal a été réparé. Les garde-corps des fenêtres de l'étage non conformes aux règles de sécurité actuelles vont être mis aux normes (barreau supplémentaire). Un démoussage de la toiture est prévu au printemps.

Rond point des mariniers

Un véhicule de livraison a embouti la jardinière devant la maison des mariniers. Les réparations, prises en charge par l'assurance du chauffeur seront effectuées en février afin de re-sceller les pavés endommagés.



Route départementale RD 45

Nous avons souhaité surseoir à la réfection de la couche de roulement qui devait être réalisé par le syndicat d'adduction d'eau potable et ENEDIS. Le gravillonnage prévu nous a paru incompatible avec le bruit qu'il crée lors du passage de véhicules ainsi que le désagrément des gravillons dans les bordures. Un rendez-vous avec les élus du conseil départemental et le centre de gestion de la route est prévu afin de demander leur participation pour un enrobé de surface.

Vie communale Actualité 2022

Le Conseil d'État met un coup d'arrêt définitif au projet d'éoliennes des Portes du Nivernais

Les quatre éoliennes de 180 mètres de haut dont la Société Nordex avait projeté l'implantation sur le plateau de Langeron et Saint Pierre le Moutier en co-visibilité de notre village ne verront pas le jour.

Le Conseil d'état, dans son arrêt rendu le 22 août dernier, a débouté définitivement le promoteur. Ainsi se clôt un long parcours administratif et juridique auquel la commune d'Apremont s'est associée aux côtés de l'association « Vent debout en Nivernais » en participant aux frais d'avocat. Nous remercions les différents soutiens à nos côtés contre ce projet, notamment la précédente Préfète du Cher, Catherine Ferrier, tout comme notre Député Loïc Kervran, ainsi que l'ensemble des Conseillers communautaires de la CDC qui se sont associés à notre opposition à ce projet.

Sans parler de notre village, de son patrimoine bâti et de son paysage intact que nous chérissons, rappelons que l'implantation prévue en limite du site classé du Bec d'Allier était particulièrement incohérente alors que tout est fait pour protéger ce patrimoine naturel, espace naturel sensible, site majeur de la biodiversité, couloir principal des oiseaux migrateurs, en cours de labellisation à l'Unesco pour sa valeur internationale de zone humide !



Les canons des remparts ont été retrouvés !

Les deux canons en bronze du XVII^{ème} siècle qui ornaient les remparts du château, volés en novembre 2021, ont été retrouvés en mars 2022 à une centaine de kilomètres d'Apremont en Saône et Loire.

Hélas, ils ont été coupés en deux et raclés sur le sol. Leur restauration est désormais en cours chez des spécialistes du bronze ancien.



Commémorations 2022



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



André de Saint-Sauveur (avec Elisabeth Borne, 1ère Ministre) au Mont Valérien, le 8 mai 2022 pour un hommage en faveur de son oncle Jacques Bingen ayant joué un des rôles les plus éminents dans la résistance (création des FFI, du Conseil National de la Résistance, délégué Sud) jusqu'à en avoir sacrifié sa vie.

En 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) du Cher s'organisent pour résister à l'occupant. Des armes sont parachutées près d'Herry et des parachutistes britanniques du Spécial Air Service viennent en renfort des résistants français. Le Caporal John James Wilkinson du 1er SAS Britannique vient épauler le réseau du Cher Sud-Est, dirigé par le Colonel Bertrand.

En août 44, des embuscades sont menées contre les troupes allemandes avec succès. A Cuffy, la nuit du 25 au 26 août, aux lieu-dit *les Fourmis*, les forces FFI attaquent un convoi allemand avec à leur côté le Caporal Wilkinson. C'est là que le parachutiste britannique sera mortellement blessé.



Inauguration de la stèle en l'honneur du Caporal Wilkinson aux *Fourmis* à Cuffy le 27 août 2022

Un an de manifestation

Le Marché bio & local

Cette deuxième saison du marché bio a permis de fidéliser une clientèle. Malgré le contexte général morose d'augmentation des prix, notamment du carburant, ceux qui viennent au marché sont de bons clients et repartent le panier rempli. C'est pourquoi, nos producteurs l'apprécient et veulent poursuivre l'expérience. Avec un nombre de stands entre 12 et 22, selon les dates et quelques activités en lien avec l'esprit du marché (démonstration de tai chi chuan, cours de dessin en plein air, conseil personnalisé d'une nutritionniste) le marché bio a une bonne ambiance. Il redémarrera donc dès le 1^{er} dimanche du mois d'avril jusqu'en octobre. Merci d'avance aux habitants de soutenir par leur présence et leurs achats nos producteurs fidèles !

Bénéfice marché 2022 (stands exposants) : 1126€



Les stands du marché bio



Une ambiance de guinguette



Démonstration de Tai chi chuan



Cours de dessin en plein air

Brocante, un jour de chine

Une météo très pluvieuse totalement antinomique avec un déballage en plein air de meubles d'objets de charme, de bibelots et autres objets anciens nous a conduit à décommander les 70 exposants inscrits. Un mal pour un bien, la brocante aurait été un désastre !



La Fête des plantes : le 20^{ème} anniversaire

Cette 20^{ème} édition de la Fête des Plantes aura été retenue par les *Plus Beaux Villages de France* dans leur 40 ans, 40 rendez-vous pour fêter le 40^{ème} anniversaire de l'association. Voyons cela comme le signe que notre fête des plantes a acquis une certaine notoriété au-delà de notre secteur.

Nous avons souhaité marquer la vingtième édition de notre manifestation par quelques temps forts :

- Un tirage au sort de 20 rosiers « Gilles de Brissac », la rose d'Apremont baptisée en 2013. Ils ont été offerts tout au long du week-end.
- Une visite guidée des plantations du village par Danielle Autier qui les connaît et les suit sans relâche
- Un atelier permaculture avec Victor Kaluzny, permaculteur habitant d'Apremont et cultivant ses légumes à la Grenouille à Cuffy
- Un atelier vannerie pour les enfants

La buvette municipale tenue par les bénévoles du village avec son grand barbecue et ses friteuses qui chauffent dès 7 heures du matin a assuré un beau succès.

Les comptes :

56 exposants dont 53 payants : 5 300 €

Entrées payantes : 5 091 €

Buvette : 9 909 €

Chiffre d'affaires : 20 300 €

Bénéfice : 15 300 €





Les jolis stands de nos pépiniéristes producteurs



La jeune équipe des bénévoles !



La terrasse de la buvette communale



Jean-François aux manettes



Le barbecue géant



Au service du public

La Fête d'automne

En plein milieu de la grève des raffineries et des difficultés d'approvisionnement des stations-service, notre fête d'automne n'a pas eu de chance. Cependant, malgré un samedi bien calme, le dimanche a permis de compenser et d'en faire un rendez-vous réussi tant pour les exposants que pour la buvette qui a bien marché et a pu écouler les stocks gardés de la brocante.

Entrées : 2021 €

Chiffre d'affaires exposants : 4700 €

Chiffre d'affaires Buvette : 4497€

Chiffre d'affaires : 11 218 €

Bénéfice escompté : 8 200 €



Le jour se lève sur la fête d'automne

Des nouvelles du Parc floral : Bravo !

Le Parc floral enregistre avec 43 400 entrées en 2022, une très belle année, ce qui le place en 2ème position après le Palais Jacques Coeur de Bourges des monuments et sites visités du Cher (chiffre de l'AD2t). Un magnifique résultat qui est dû notamment à l'élargissement du public. Je pense en particulier aux jeunes enfants qui viennent nombreux dans le cadre des sorties scolaires de fin d'année ainsi qu'aux visiteurs présents lors des manifestations maintenant bien ancrées dans le calendrier organisé par le Parc (course aux œufs de Pâques, nocturne à la bougie en août, marché de Noël en décembre).

ACTUS 2023

Recensement de la population

La population d'Apremont doit être recensée en ce début d'année 2023. Marie Jeanne Blahij sera notre agent recenseur. Nous vous demandons de lui faire un bon accueil. Le recensement permet de déterminer la population légale française. Il fournit également des caractéristiques sur les habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

Ils concernent l'organisation des communes comme notre vie quotidienne : les dotations de l'État aux communes, le nombre de conseillers municipaux, les conditions d'implantation des pharmacies, la constitution de communautés d'agglomération, les barèmes de certaines taxes (publicité, jeux, spectacles, débits de boissons, etc.). Les résultats du recensement sont également utilisés pour prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.)...

Pour être recensé : deux méthodes :

1/ vous recenser vous-même par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr dès que l'agent recenseur sera passé à votre domicile vous donner vos codes d'accès

2/ Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous fournira un questionnaire papier

Vos réponses seront confidentielles et anonymes.

New deal mobile : une meilleure couverture pour Apremont

En janvier 2018, le Gouvernement annonçait des objectifs pour accélérer la couverture mobile des territoires notamment des zones dites blanches : c'est le *New Deal* mobile.

L'objectif est d'équiper tous les sites en 4G, d'améliorer la couverture dans les zones sans réseau, de couvrir les principaux axes routiers et ferrés pour permettre à tous de communiquer en se déplaçant. La couverture dans les bâtiments fait également partie des objectifs ainsi qu'un service fixe grâce à la 4G pour apporter un complément de couverture aux réseaux fixes.

C'est dans ce cadre qu'Apremont a été identifié comme zone où la couverture mobile notamment à l'intérieur des bâtiments devait être améliorée grâce à l'implantation d'une nouvelle antenne de téléphonie. Son emplacement définitif reste à déterminer en fonction des contraintes du site classé. Une installation côté Nièvre sur la commune de Saincaize Meauce est à l'étude afin d'atteindre l'objectif de couverture tout en ne dénaturant pas le paysage du site classé. Nous serons vigilants sur la suite apportée à ce dossier.

Nos habitants ont du talent



Mireille Bertrand est doublement talentueuse puisqu'elle enseigne le yoga depuis 21 ans en donnant des cours collectifs ou individuels et est également auteur de poèmes. Elle publie régulièrement dans le journal « les poètes en Berry » et sort prochainement un recueil de poésie intitulé « l'âme des poètes ! »



Bravo à Louise Hurstel qui a magnifiquement concouru au marathon de New York le 7 novembre dernier. Avec un temps de 4 heures 23 minutes, elle se classe 16 657^{ème} sur 47 743 participants, 801^{ème} sur 2044 français, 5448^{ème} sur 21160 femmes, c'est un exploit qui nous paraît incroyable, le fruit d'un entraînement de plusieurs mois. ...



Williams, que nous connaissons bien depuis l'été dernier a installé son atelier et sa future boutique à la maison de la Croix. Le voir « tourner » ses objets en terre est un beau spectacle et sa gentillesse pédagogique a permis à de nombreux touristes l'été dernier de profiter de son expérience. Nous lui souhaitons une bonne saison 2023 dans ses nouveaux locaux !



Jacques Namont, récemment élevé à la dignité d'Officier des arts et Lettres, a une retraite active. Ancien 1^{er} danseur et professeur de danse de l'opéra de Paris, il continue à y dispenser régulièrement des stages pour les professeurs de danse de cette institution.

PROJETS 2023

Un cimetière vert

Nous souhaitons réaménager le cimetière à la fois pour qu'il soit plus beau, plus vert, mieux organisé dans son cheminement et qu'il réponde aux nouvelles exigences du zéro traitement phyto.

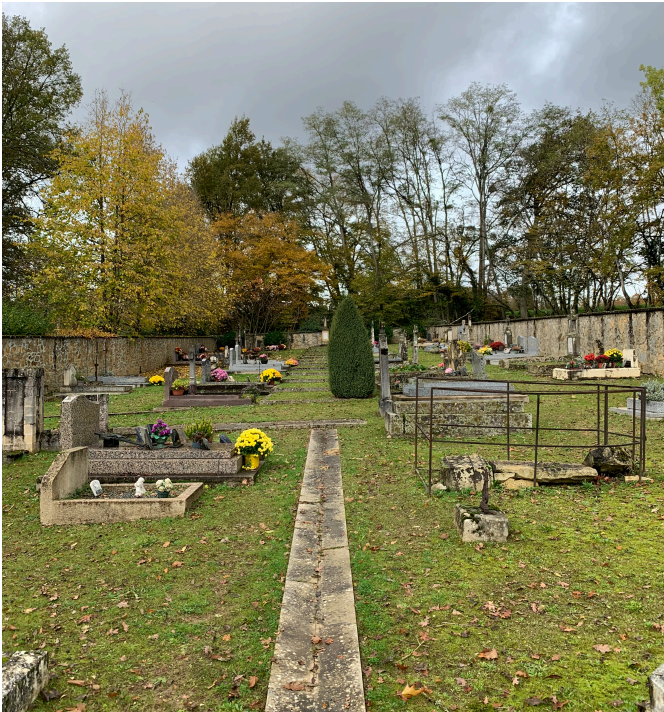
C'est un projet important auquel nous tenons particulièrement. A l'heure où nous imprimons ce bulletin nous attendons les devis demandés aux entreprises de travaux publics comme aux entreprises de Pompes funèbres. Nous ferons en sorte d'obtenir des subventions de l'état (DETR) dont le montant sera au maximum de 40% des dépenses. Nous espérons que nos moyens actuels permettront leur réalisation en 2023. Cela dépendra de l'obtention des subventions.

Voici détaillés les différents axes de notre projet :

- Relever les tombes dangereuses ou en mauvais état. Les monuments funéraires qui malgré leur détérioration, peuvent représenter un témoignage ou avoir un intérêt esthétique seront conservés et serviront à mettre en valeur l'espace de jardin du souvenir que nous amènerons
- Créer un jardin du souvenir paysager dans le bas du cimetière le long de la route avec des plantations et un banc
- Créer un ossuaire pour y accueillir les dépouilles des tombes abandonnées
- Terrasser le sol de l'ensemble du cimetière pour enlever le sable qui le recouvre et qui regorge de traitement herbicide réalisé pendant des dizaines d'années
- Déposer les marches en pavé et créer un nouveau cheminement en matériau dur (béton désactivé ou sable cimenté). Ce cheminement dessinera une croix du haut en bas du cimetière de l'entrée du portail jusqu'au mur d'en face et du haut en bas du cimetière. Il permettra le passage des engins des entreprises de pompes funèbres lors de travaux sur les sépultures
- Apporter de la terre végétale dans tout le cimetière afin de pouvoir y planter un gazon adapté à la pousse lente et supportant la sécheresse. Un mélange de fétuque et de micro-trèfle rampant sera préconisé pour limiter les tontes. Des couvre sols fleuris de type pervenche seront semés dans les espaces étroits des inter-tombes. Des arbustes persistants seront plantés pour verdifier le cimetière
- Les pluviales seront révisées et complétées si besoin. Le réseau d'eau potable sera adapté, le toit de l'appentis sera révisé, une chapelle restaurée.



Le cheminement des engins tout comme l'accessibilité sont rendus difficiles par les différents niveaux



L'hiver, le cimetière est bien vert mais l'été, seules les adventices prospèrent



Les tombes en très mauvais état ou dangereuses seront enlevées



Un jardin du souvenir sera créé avec bancs et plantations dans le bas du cimetière



L'accès depuis la route sera amélioré

La modernisation de l'éclairage public

Malgré notre attachement aux lanternes spécialement fabriquées au Creusot pour Apremont dans les années 60, leur état général dû à la rouille, la difficulté de les faire correctement entretenir et l'impossibilité de les faire évoluer en Led nous a fait réfléchir à leur remplacement.

En effet, quel est le contexte :

- La loi dite du « Grenelle 2 » impose de réduire les nuisances lumineuses néfastes pour la faune et la flore. La lumière doit être désormais orientée vers le bas.
- Le plan de sobriété énergétique incite à la réduction des dépenses énergivores. Or nos lanternes sont équipées de ballons fluorescents très consommateurs d'énergie (150 watts l'unité) **dont la production s'arrête en 2023**. Enfin, leur adaptation au Led est techniquement impossible. Elles sont donc condamnées à être remplacées à brève échéance.
- Il faut donc mieux saisir maintenant l'opportunité de les remplacer pendant que le financement devient plus intéressant avec une subvention qui passe de 50 à 70% en 2023 dans le cadre de l'obligation de rénovation énergétique.
- Un devis et une étude ont été demandés au SDE18 qui gère notre éclairage public.
- Par ailleurs, les horaires d'éclairage sont désormais réduits et les lanternes éteintes de 22h à 6h.



La corrosion due à la rouille et la fin de production du type d'ampoule utilisée obligent à prévoir leur remplacement



Nouveau modèle envisagé pour le futur éclairage (photo prise dans le quartier historique de Bourges)

Bienvenue à

Ambre Delaroche, née le 3 avril 2022 et demeurant aux Lorrains chez ses parents
Monsieur et Madame Delaroche

Hélio Kaluzny, né le 29 octobre 2022 et demeurant aux Carrières chez ses parents
Jennifer Fréville et Victor Kaluzny.

Ils se sont mariés à Apremont

Perrine Blond et Frédéric Delaroche mariés le 25 juin en mairie d'Apremont
Maylis Darcet et Hector de Bartillat mariés le 10 septembre en mairie et le 11
septembre en l'église d'Apremont

Bienvenue aux nouveaux Apremontois :

Simon Beuraert à la Mauvèze

Jean-Luc et Hélène Fouqueau au Château d'Apremont

Alexandre Moscovici au Parc floral

Williams Peneau à la maison de la Croix

Au revoir

Madame Lesage nous a quittés à 98 ans. Elle a été la dernière institutrice de l'école d'Apremont qui a fermé ses portes en 1977. Elle fut également secrétaire de mairie pendant 17 ans et habitait le logement communal au-dessus de la mairie. Elle repose désormais au cimetière d'Apremont.

Madame Le Moing a rejoint Monsieur Judes. Elle l'accompagnait souvent à Apremont ces dernières années dans sa maison de la Mauvèze. Elle repose désormais au cimetière d'Apremont.

Utile

Le secrétariat de mairie est ouvert le lundi et vendredi de 13h30 à 16h30. La secrétaire titulaire, Lucile Point répondra à toutes vos questions

Maison médicale de la Guerche sur l'Aubois
02 48 74 74 74

Veolia urgence eau 0 969 323 528

EDF dépannage 09 72 67 50 18

SMIRTOM Saint Amandois 02 48 60 66 89

Hôpital de Nevers 03 86 93 70 00

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Calendrier 2023

1^{er} avril : Réouverture du Parc floral

2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre,

1^{er} octobre : Marché bio et local

9 avril : Grande chasse aux œufs au Parc floral

20 et 21 mai : Fête des Plantes

25 juin : Brocante, un jour de chine

26 août : Nocturne à la bougie au Parc floral

14 et 15 octobre : Fête d'automne

16 et 17 décembre : Marché de Noël traditionnel
aux écuries du château

adresse mail :
mairiedapremont@wanadoo.fr

site internet :
mairieapremontsurallier.fr

Fil de l'eau N° 16 - Janvier 2023

Mairie d'Apremont sur Allier, le bourg-18150

tél : 02 48 80 40 17

rédaction et mise en page :
Nathalie de Bartillat